

*Questions orales*

A mon avis, les seules mesures d'adaptation que je constate sont celles qui ont été apportées à la Loi sur l'assurance-chômage. Le premier ministre pourrait-il confirmer que les seules mesures de ce genre apportées au programme d'assurance-chômage consistent en des coupes devant permettre à des chômeurs d'assurer le financement de la formation d'autres chômeurs?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, les chiffres qui ont été rendus publics aujourd'hui ne sont pas ceux que j'ai communiqués au député lors de la réunion du comité de la semaine dernière. Ces chiffres ne correspondent en rien à ce que sera l'avenir de notre pays ni à ce que prévoit notre stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre.

La stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre prévoit pour 800 millions de dollars de crédits de plus. Son financement sera assumé à la fois par les employeurs et les employés, et non pas par les chômeurs qui auront ainsi une bien meilleure chance de préparer leur avenir du fait qu'ils auront accès à un plus grand nombre de possibilités d'emplois dans le cadre du programme de développement des collectivités et en se formant en vue d'emplois contemporains. C'est là l'opinion que les travailleurs canadiens nous ont exprimée en formulant des demandes en vue des programmes actuels, car ils veulent cette formation.

**M. Fisher:** Monsieur le Président, c'est également au premier ministre que je pose ma question supplémentaire. Vu cette réponse, pourrais-je lui demander s'il a l'intention de se rendre à Gaspé, à Moncton, au Nouveau-Brunswick, ou dans la péninsule d'Avalon pour expliquer aux 10 000 travailleurs de cette péninsule pourquoi ils risquent d'être exclus du régime d'assurance-chômage, si jamais le projet de loi C-21 est adopté?

**Mme McDougall:** Monsieur le Président, je tiens à préciser que les travailleurs de toutes les régions du Canada auront la possibilité d'améliorer leur compétence. Je rentre d'un voyage dans les provinces de l'Atlantique où j'ai expliqué nos programmes qui ont été fort bien reçus par les gens que j'ai rencontrés au Nouveau-Brunswick.

Il existe une demande pour les travailleurs qualifiés dans toutes les régions du Canada, y compris les provinces de l'Atlantique. Tous les responsables de nos programmes de développement des collectivités dans les provinces de l'Atlantique comprennent et appuient sans réserve nos efforts.

**M. Felix Holtmann (Portage—Interlake):** Monsieur le Président, ma question s'adresse également à l'honorable ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Par suite de la fermeture des bases militaires à Portage La Prairie et ailleurs, la ministre préside un comité du Cabinet chargé d'étudier les répercussions négatives du chômage et des pertes économiques sur cette région.

La ministre peut-elle nous promettre qu'une somme adéquate, disons environ 2 millions de dollars, sera versée au bureau qu'elle a ouvert dans la région, afin de promouvoir les nouvelles possibilités économiques étant donné que nous épargnons 450 millions de dollars dans le domaine de la défense?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je voudrais remercier le député pour l'intérêt soutenu qu'il accorde à sa collectivité.

Les agents de mon ministère ont rencontré les représentants des collectivités concernées, les employeurs et les travailleurs de la région. Par l'entremise du bureau du Programme de diversification de l'économie de l'Ouest, on a déjà commencé à créer de nouveaux emplois dans la région de Portage. En effet, 90 nouveaux emplois liés au développement du produit et à l'assemblage ont été créés à la société Western Combine, à Portage. Nous finançons ce bureau d'accès facile que nous avons ouvert afin d'aider les membres de cette localité à profiter des nouvelles perspectives d'emploi et c'est bien ainsi que les gens de la communauté l'ont compris.

**Mme Marlene Catterall (Ottawa—Ouest):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. A propos des réductions de service de VIA Rail, le gouvernement refuse de tenir des audiences publiques. Dans le cas de la TPS, le gouvernement déclare qu'il ira de l'avant, peu importe l'opinion de la population.

Puis voilà qu'en ce qui a trait à l'assurance-chômage, le gouvernement ne tient absolument aucun compte des critiques exprimées partout au Canada concernant les répercussions dévastatrices qu'aura le projet de loi C-21 sur les chômeurs et leurs collectivités et qu'il s'emploie à faire adopter rapidement ce projet de loi infâme. Pouvez-vous me nommer un domaine dans lequel le premier ministre et le gouvernement sont prêts à écouter l'avis des Canadiens?

**L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, permettez-moi de signaler que, à partir de certains commentaires formulés pendant les travaux du Comité, nous avons apporté à la Stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre quel-